



La résidence services : un « chez soi » convivial et adapté

La résidence services de L'Âge Tranquille, c'est un peu comme à la maison, en tout cas, le prolongement de son domicile et l'opportunité de vivre en toute autonomie mais dans un cadre sécurisé. Les 13 pavillons, tous de plain-pied, sont de conception adaptée aux personnes âgées. Ils bénéficient d'équipements adéquats, d'un confort approprié et d'un environnement particulièrement verdoyant. En fonction de leurs besoins particuliers, leurs occupants peuvent aussi, bien sûr, profiter des services hôteliers et de santé de la Maison de repos et de soins.

Rien à première vue ne distingue les 13 pavillons de L'Âge Tranquille, entourés de pelouse, de parterres joliment fleuris, d'arbres, d'arbustes et de buissons, mais aussi d'allées de promenade et de

[Toute la vie s'organise ici dans le respect des envies et de l'intimité de chacun]

bancs pour le repos, d'un quartier résidentiel de ville. Sauf que ces maisonnettes offrent aux résidents toute la sécurité nécessaire grâce à des équipements spécifiques et à la présence de personnel de soins, infirmières et aides-soignantes.

« Nos pavillons, que l'on appelle aussi bungalows, sont une étape intermédiaire entre le logement que l'on quitte et l'entrée en Maison de repos ou en Maison de repos et de soins. Cette solution d'hébergement est comparable, par ses prestations, au maintien à domicile »,

commente Jean-Jacques Dufour, le directeur de L'Âge Tranquille.

Des pavillons sécurisés

D'une superficie de 51 m² ou de 56 m², ces pavillons sont composés de trois pièces : un

salon - séjour ouvert sur une grande cuisine parfaitement équipée, une chambre à coucher indépendante et une salle de bain avec douche sécurisée, lavabo et toilettes.

Elles ont ainsi la possibilité de concocter elles-mêmes leurs repas mais, si elles le souhaitent, peuvent tout autant se faire livrer les plats cuisinés



salon - séjour ouvert sur une grande cuisine parfaitement équipée, une chambre à coucher indépendante et une salle de bain avec douche sécurisée, lavabo et toilettes.

Chaque pavillon est, en outre, agrémenté d'une terrasse donnant sur le parc arboré. Des parkings sont à la disposition des résidents.

Pour une sécurité maximum, chaque pièce du pavillon dispose d'un cordon d'appel afin de recevoir immédiatement de l'aide en cas de chute ou de malaise. L'assistance médicale y est par ailleurs assurée 24h sur 24.

Dans le respect de chacun

Les pavillons de la résidence services s'adressent à des per-

sonnes valides et autonomes (ou semi-autonomes), seules ou en couple. Elles ont ainsi la possibilité de concocter elles-mêmes leurs repas mais, si elles le souhaitent, peuvent tout autant se faire livrer les plats cuisinés

par le chef français de l'établissement, Bernard, ou les prendre dans le restaurant de la Maison de repos en compagnie des autres résidents. « Toute la vie s'organise ici dans le respect des envies et de l'intimité de chacun », souligne Jean-Jacques Dufour.

Il en est de même des services hôteliers tels que les prestations de ménage ou ceux tournés vers le bien-être (kinésithérapie, pédicure, etc.) : les résidents peuvent ou non en profiter, comme ils ont le choix de participer ou non aux activités organisées. Même chose enfin pour les soins de santé : les résidents peuvent faire appel à des médecins de l'extérieur et à des infirmières libérales ou à ceux de la résidence.



TÉMOIGNAGE

Albert Bossut,
89 ans



Jean-Jacques Dufour, directeur de L'Âge Tranquille, dit volontiers de lui qu'il est le « Monsieur 100 000 volts » de la résidence ! Albert Bossut, 89 ans, père, grand-père, arrière-grand-père et toujours bon pied, bon œil, a emménagé à la résidence services le 14 mars 2009. « Tu vois, a-t-il lancé à son épouse en franchissant le seuil de son pavillon, ici on abandonne tous nos soucis ! ». « C'est comme si on était en vacances », lui a répondu Denise. Depuis, pour des raisons de santé, elle a rejoint la Maison de repos et de soins, mais Albert lui rend visite quotidiennement et mange, midi et soir, à la table des résidents. « C'est l'avantage, commente Albert. On y retrouve ses amis. Notre famille, c'est toute la tablée ». L'ancien technicien de l'industrie textile qui fut aussi instituteur songe d'ailleurs à y prendre une chambre individuelle. « Je suis très bien ici, mais maintenant j'ai besoin de me sentir encore plus protégé. »

A SAVOIR

Les personnes accueillies dans les treize pavillons individuels de la résidence services sont, le moment venu, admis prioritairement dans la Maison de repos ou la Maison de repos et de soins. Une facilité pour les résidents mais aussi pour les familles confrontées à la perte d'autonomie de leur parent.